AUX ORIGINES DE MONTAGNAC (HÉRAULT) : LES FOUILLES DE 1987

par Michel Feugère*
et Laurent Schneider**

1. INTRODUCTION

1. Circonstances des recherches et localisation

Au cours de l'hiver 1986-1987, la municipalité de Montagnac mit en place la réalisation d'un programme de réfection du centre ancien du village, affectant notamment la place de l'église et ses abords immédiats, c'est-à-dire un secteur archéologiquement sensible dans la mesure où l'église gothique dédiée à Sainte-Marie, actuellement visible sur le site, se trouve au cœur du village médiéval. La surveillance des travaux, effectuée par l'équipe locale[1], représentait également pour les chercheurs locaux, fraîchement sensibilisés aux problèmes liés à la découverte et à la destruction du patrimoine archéologique, une occasion unique d'explorer le sous-sol montagnacois, notamment dans l'espoir de mettre au jour des vestiges médiévaux, voire antérieurs : cet espoir, on le verra, n'a pas été déçu[2].

Dans le cadre de réflexions stimulées, à l'échelon régional, par les travaux beaucoup plus avancés de nos collègues gardois ou roussillonnais, il nous importait également de contribuer à la problématique, essentielle, de l'origine du village héraultais qui se trouve placée aujourd'hui, tant du point de vue des médiévistes que des antiquisants, au centre de la recherche sur l'occupation du sol en milieu rural.

Deux périodes distinctes ont été mises en évidence par ces travaux : l'Antiquité tardive et le Moyen-Age ; nous les présenterons ici successivement.

2. L'ANTIQUITÉ

2.1 Les structures

Une seule structure antique, elle-même très arasée par les aménagements ultérieurs, a pu être reconnue au cours de ces sondages : il s'agit d'une structure en creux, identifiée comme un fossé de drainage, apparue dans le sondage 2 (prof. observée : 40 cm, largeur 40 à 60 cm). Ce fossé orienté est-ouest et à profil en U, dont seule la base était conservée, correspond soit à une canalisation des eaux pluviales destinée à protéger une construction non repérée, sous l'emplacement de l'église gothique, soit à une irrigation de parcelles agricoles, en relation avec un habitat voisin. Le comblement de ce fossé a livré un abondant mobilier daté du IVe s. de notre ère (v. *infra*).

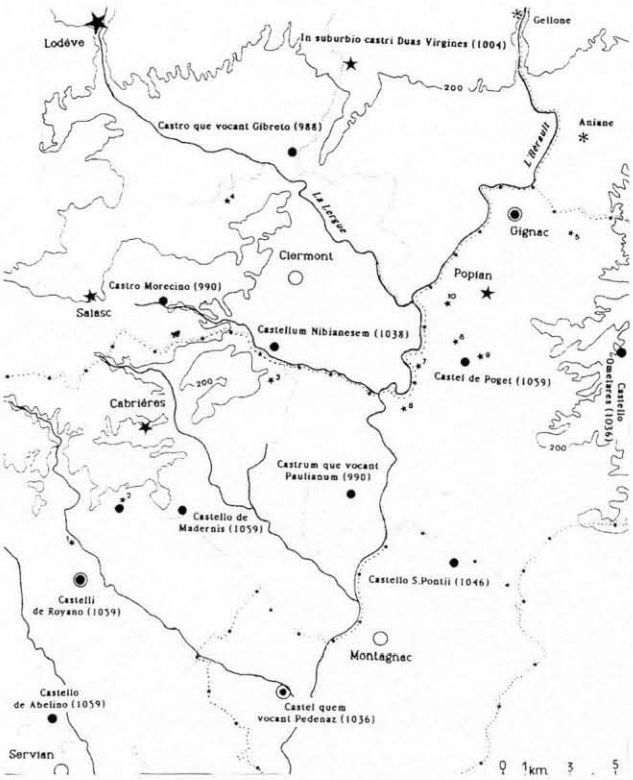

Fig. 1 — Montagnac dans le réseau des premiers châteaux de la moyenne vallée de l'Hérault : 1 (870) *Fiscum Homegianus situm in territorio biterrensi in suburbio Caprariensi* (HGL II c.355) ; 2 (990) *In caprariensi monasterium que vocant Trignano* (LN 53) ; 3 (990) *In Caprariense ... fiscum lieuranum* (HGLV c.315) ; 4 (996-1036) *In vicaria Salaschense... mediatem de villa que vocant Pradellos* (CG26) ; 5 (972) *In pago biterrense, in vicaria pupianense... villa Caracarese* (CA378) ; 6 (968) *In comitatu biterrense, in vicaria pupianense, in villa que vocant casellas* (CA, 372) ; 7 et 8 (959) *In ministerio popianense... in villa Sancta Eulalia et Terenciano* (CA434) ; 9 (978) *In vicaria Pupianense, villa Teuledo* (CA, 415) ; 10 (983) *In comitatu biterrense, in vicaria popianense, in villa Pociolis* (CA, 426).

Article remis en 1987.

* ER 290 du CNRS, 390 Av. de Pérols, 34970 Lattes.
** Rue Anatole France, Nébian, 34800 Clermont-l'Hérault.

1/ Les fouilles de 1987, étalées sur plusieurs semaines, ont bénéficié de participations nombreuses et quelquefois occasionnelles : elles ont été pour beaucoup de Montagnacois une occasion unique de découvrir la richesse du patrimoine local. Citons ici, parmi les fouilleurs les plus assidus : F. Carrière, A. Cassin, A. Garcia, M. et P. Wollensack. Coordination : M. Feugère.

2/ Un premier compte-rendu de ces travaux a été donné par M. Feugère : Fouilles de sauvetage à Montagnac (Hérault). Dépotoir gallo-romain et sépultures médiévales, dans Bull. Amis de Montagnac 15, févr. 1988, 21-36.

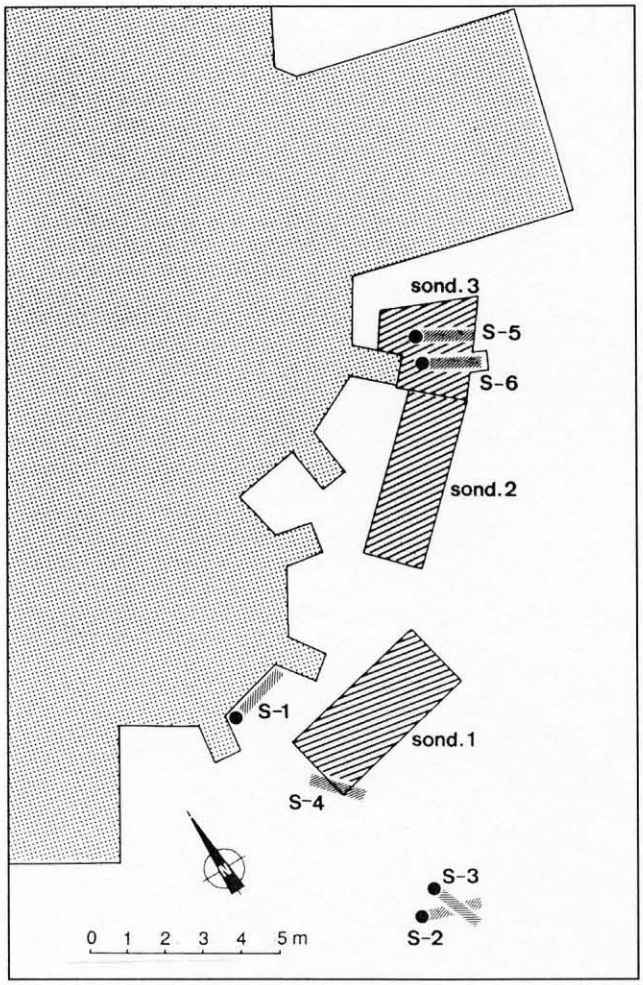

Fig. 2 — Localisation et plan des sondages de 1987.

2.2 Le mobilier

Les sondages 1 et 2 ont livré un mobilier antique relativement abondant ; en voici l'inventaire sommaire :

Sondage 1

- ossements animaux, dont un fragment de crâne d'équidé ;
- coquillages : 4 pectens, 2 autres types de lamellibranches, 1 moule ;
- paroi fine : 1 lèvre de gobelet à pâte rouge non engobée ;
- sigillée sud-gauloise : 4 fragments ;
- lèvre et départ d'anse d'une amphore africaine à huile (fig. 3, 3) ;
- céramique africaine de cuisine (CAC) : 3 fragments, 2 jattes, 1 couvercle ;
- claire A : 1 fond ;
- claire B luisante : 5 fragments dont la moitié d'une jatte à décor guilloché (fig. 3, 2) ;
- claire C : 1 lèvre ;
- céramique à pâte calcaire engobée : 2 anses et 1 lèvre ;
- céramique domestique à pâte sombre : 2 lèvres ;
- DSP : 1 lèvre (fig. 3, 1) ;
- *tegulae* : 2 fragments à bord épais ;
- métal : 1 clou en fer.

Malgré quelques éléments anciens (paroi fine, sigillée sud-gauloise), le mobilier recueilli dans ce fossé peut être daté dans son ensemble du IVe s. ; l'absence de stratigraphie relative ne permet pas de préciser davantage cette fourchette chronologique. On notera néanmoins, dans les niveaux supérieurs, remaniés par les tombes médiévales, la présence de quelques tessons de DSP grise et orangée qui peuvent provenir de la destruction de la partie supérieure du même fossé.

Sondage 2

Le mobilier recueilli dans ce sondage, en dehors de toute observation stratigraphique, apparaît globalement contemporain de l'ensemble précédent, et nous proposons donc de le rattacher au même faciès du IVe s. de notre ère (fig. 4).

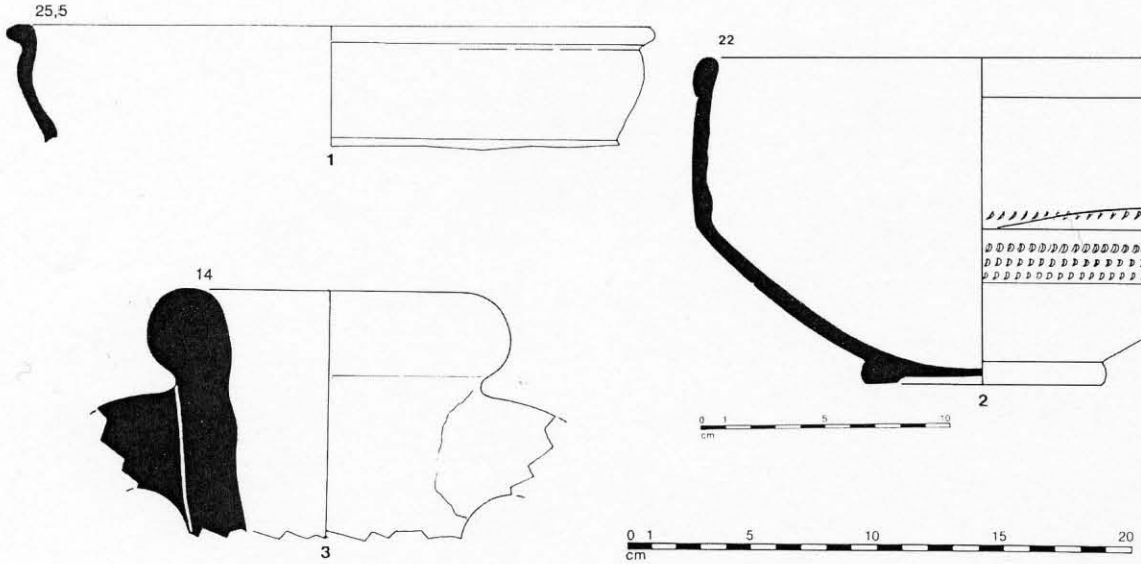

Fig. 3 — Mobilier du sondage 1 : 1, DSP grise ; 2, céramique luisante ; 3, amphore (éch. 1/3).

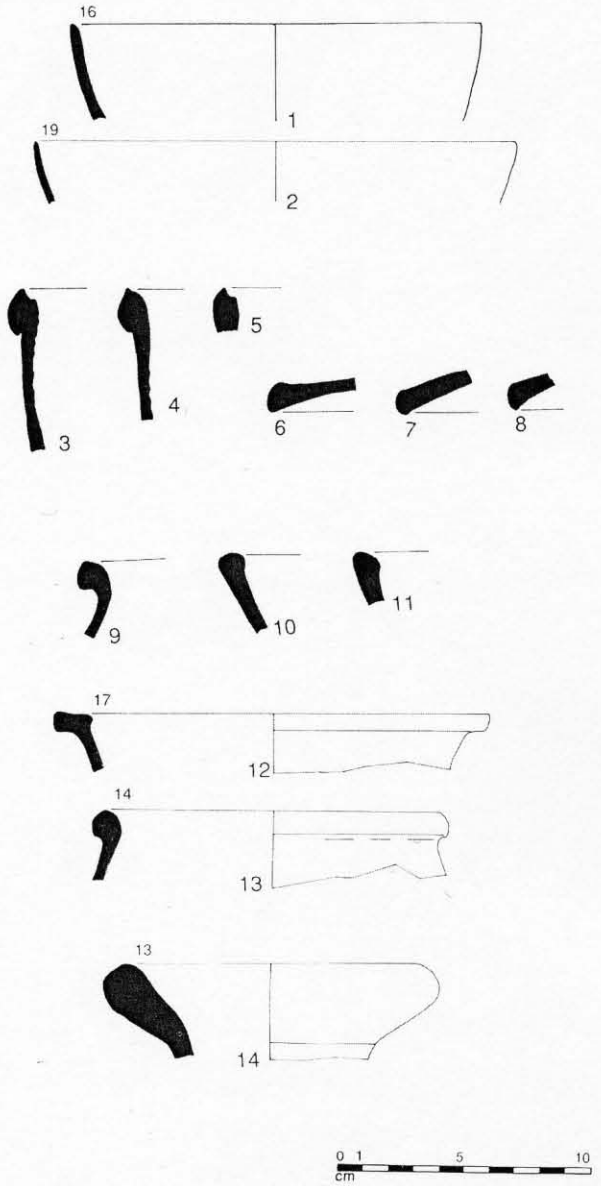

Fig. 4 — Mobilier du sondage 2 : 1, sigillée claire A ; 2, sigillée claire C ; 3-8, céramique africaine de cuisine ; 9, céramique à cuisson réductrice ; 10-11, céramique luisante ; 12, céramique à pâte kaolinitique ; 13, céramique à pâte calcaire ; 14, amphore (éch. 1/3).

2.3 L'occupation du sol dans l'Antiquité

La découverte de vestiges de l'Antiquité tardive sur le site même du village médiéval et moderne de Montagnac ajoute un élément supplémentaire au dossier de l'occupation du sol dans cette région aux premiers siècles de notre ère. Notons tout d'abord la correspondance de cette découverte avec les données de la toponymie dans la mesure où la désinence *-acum* est traditionnellement considérée comme issue d'une appellation antique, associée ici à un andronyme **Montanus*. Dans cette hypothèse, le radical du toponyme ne serait pas à mettre en relation avec un relief difficilement perceptible à Montagnac, mais bien avec un andronyme issu de l'Antiquité tardive. Pour autant, il faut évidemment rester très prudent sur l'éventualité d'une continuité chronologique et structurelle entre cet habitat antique et le *castrum* médiéval attesté à partir du XIIe siècle (v. *infra*).

Pour l'Antiquité, ce nouveau site s'intègre dans un réseau remarquablement dense d'habitats qui se multiplient, sous le Haut-Empire, à l'intérieur d'un système de relations probablement hiérarchisées régies par l'existence de grands domaines agricoles[3]. Pour le bassin-versant de l'Ensigaut, on peut donc s'interroger sur la localisation du grand domaine pouvant assurer l'équivalent du rôle que joue, par exemple pour le bassin voisin de la Font du Loup, le site de Pabiran[4]. Si elle ne peut être actuellement mentionnée qu'à titre d'hypothèse, l'existence d'une grande villa sous le village actuel de Montagnac, regroupant au cours de l'Antiquité tardive l'habitat dispersé du Haut-Empire, permettrait d'expliquer la pérennité de ce gisement dans le contexte local[5].

Dans l'état actuel des prospections, il semble que l'oppidum d'Aumes, progressivement abandonné à partir du changement d'ère, ait donné lieu dans un premier temps à une atomisation de l'habitat rural en relation avec les grands domaines. Au cours du IIIe s. et plus encore par la suite, un processus de regroupement de l'habitat vient renforcer la villa aux dépens de cet habitat dispersé.

A Montagnac, les vestiges antiques apparus pour la première fois en 1987, jusqu'alors insoupçonnés, apportent un premier élément au débat en cours. Cependant, le caractère ponctuel des observations, tant sur le plan topographique que chronologique, ne permet guère de développer ici une réflexion qui devrait s'appuyer sur des fouilles extensives. La question d'une éventuelle continuité entre l'Antiquité et le Moyen-Age reste donc ouverte, et demande la multiplication d'opérations similaires sur des sites régionaux de type comparable.

3. LES SÉPULTURES MÉDIÉVALES

3.1 Description

Les fouilles n'ont pas été entreprises de façon extensive, et ont consisté en observations ponctuelles liées au déroulement des travaux.

Sépulture 1 *(fig. 6)*

Déposée entre les deux premiers contreforts sud du chevet, son orientation ne dépend donc que du mur contre lequel elle était appuyée, tête à l'Ouest. Mais cette position du corps, au contact direct du chevet, traduit le soin particulier apporté à l'inhumation. La longueur du squelette (mesurée entre le sommet du crâne et le calcaneum), était d'environ 1,75m. Le corps est en *decubitus* dorsal ; les avant-bras repliés l'un sur l'autre au niveau du thorax ; le seul mobilier consistait en une valve de *Pecten Jacobeus*, non percée, retrouvée avec une pierre sur l'os iliaque. La présence de ce document, comme la position privilégiée du corps, nous permettent de l'identifier comme étant celui d'un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle.

Sépulture 2

Plus éloignée de l'église, ce corps orienté O-NO/S-SE repo-

3/ Chr. Pellecuer, L'archéologie à Montagnac, 2. De l'époque romaine au Moyen-Age, dans Bull. Amis de Montagnac n° 26, 1992, 24-32.

4/ M. Feugère, D. Rouquette, Le site antique et médiéval de St-Pierre de Pabiran à Montagnac (Hérault), dans Etudes sur l'Hérault 1, n.s., 1985 (3), 3-10.

5/ M. Feugère, L'apport de l'archéologie. Des origines au Moyen-âge (XIIe siècle, in A. Nos, Montagnac, 6000 ans d'histoire, Montagnac 1991, 45-48. Au mobilier tardif publié ici, il faut ajouter sur l'emplacement du village deux découvertes isolées du Haut-Empire : le fond d'un bol en sigillée sud-gauloise de forme Drag 37, vraisemblablement de la fin du Ier ou du début du IIe s., récupéré sur le parvis de l'église au moment des terrassements de 1987; et une lèvre de couvercle en céramique brune orangée biterroise du IIe s., recueilli à l'occasion de prospections de surface, en 1992, dans la parcelle BS 229.

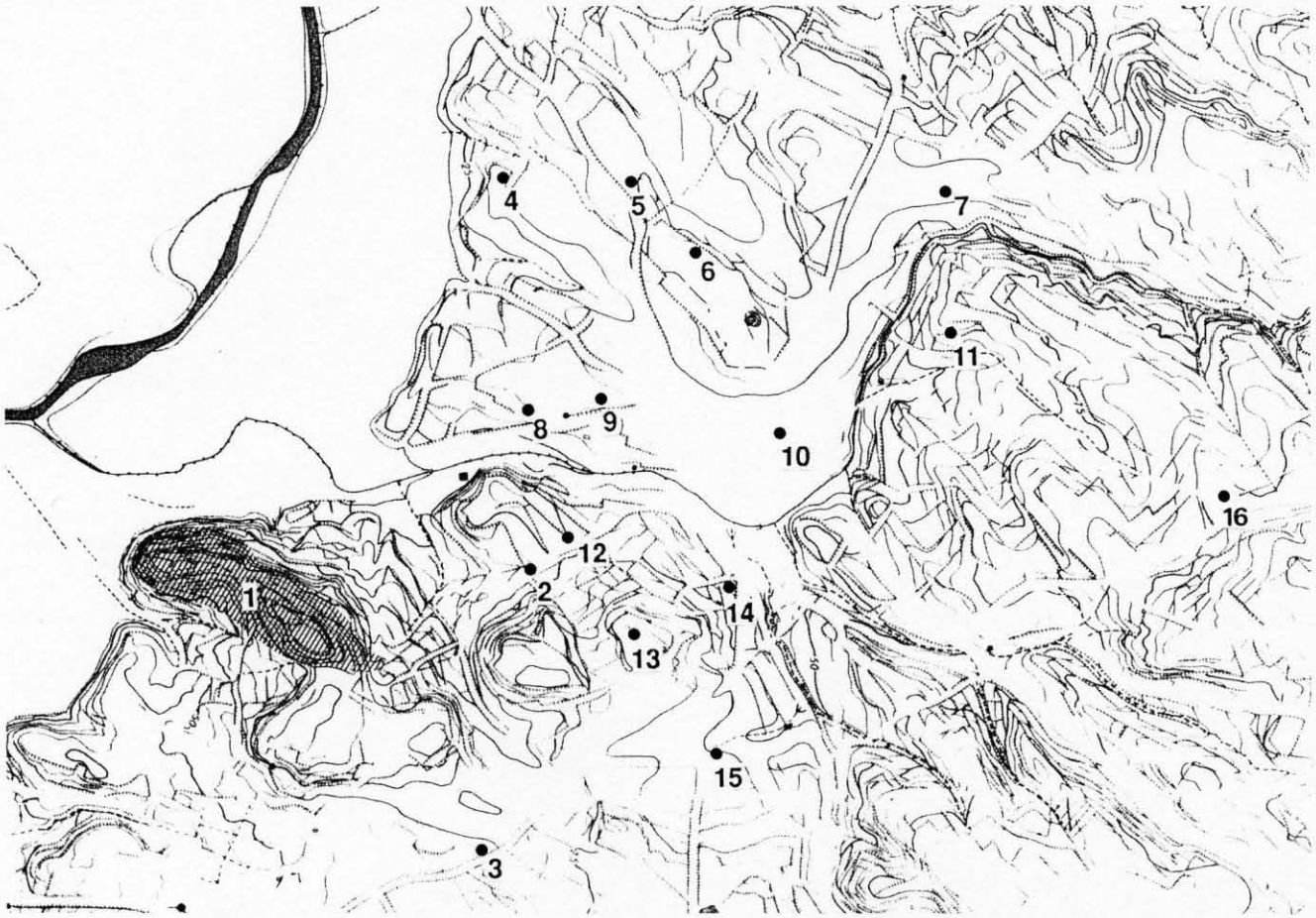

Fig. 5 — L'occupation antique autour de Montagnac (1-3, Aumes; 4-16, Montagnac) : 1, *oppidum* ; 2, *Puech-Arnaud* ; 3, *Saint-Roman* ; 4, *La Mounarde* ; 5, *Le Terrier* ; 6, *Cabanis* ; 7, *La Mounède* ; 8, *La Malautié* ; 9, *Mercadier* ; 10, *Place Emile-Combes* ; 11, *Les Argeliers* ; 12, *Boutounet-Ouest* ; 13, *La Vierge* ; 14, *Pissosaumo* ; 15, *Le Pavillon* ; 16, *Saint-Jaumes*. Cette carte regroupe l'ensemble des données disponibles pour l'Antiquité, du Ier au Ve s., habitats et sites funéraires confondus ; fond de carte IGN, éch.1/25 000.

sait à la limite du niveau terrassé mécaniquement, et le crâne a été légèrement endommagé par un engin. Il était en *decubitus* dorsal, avec une position des avant-bras repliés vers les cervicales, et un entrecroisement des phalanges au niveau du sternum qui suggère un ensevelissement mains jointes.

Autour du corps, nous avons observé une tache sombre tranchant sur le substrat encaissant, mais la limite curviligne n'indique pas la présence d'un cercueil. Il peut s'agir soit de l'empreinte d'un linceul, soit plus simplement du fond irrégulier de la fosse, remblayée avec une terre plus sombre. Des os longs (réduction de sépultures antérieures ?) ont été observés au pied du squelette, dans l'angle droit de la fosse. Pas de mobilier : cette tombe ne peut être datée que par sa position relative par rapport à S-3, et par son orientation différente par rapport au groupe de sépultures S-3 à S-6.

Sépulture 3

Elle a été retrouvée au contact direct de S-2, posée sur le squelette, et donc postérieure. Il faut noter ici que les sépultures S-3 à S-6, au nombre desquelles se trouve la sépulture S-5 (avec mobilier céramique) avaient la même orientation approximativement N/S: peut-on y voir un groupe de chronologie homogène ? Des traces rectilignes, d'un coffre en bois ou d'un cercueil, sont particulièrement nettes sur le côté droit. Pas de mobilier.

Sépulture 4

Elle n'a pas été fouillée, mais seulement repérée dans l'angle du sondage 1. Orientation identique à S-3.

17/ Sur le problème des survivances médiévales pendant l'époque moderne et contemporaine, consulter l'intéressant article d'A. Soboul, Survivances féodales dans la société rurale du XIXe siècle, dans Ann. Economie, Société et Civilisations, sept.-oct. 1958, p. 965-986.

18/ Pour la question d'un long Moyen-Age, se référer à Krzystof Pomian, Périodisation, in J. Legoff, R.-E. Chartier, J. Revel (dir.), La Nouvelle Histoire, Paris 1978, p. 455-457; R. Fossier, Le Moyen-Age, tome 3 (le temps des crises), Paris 1983, p. 501-507; J. Legoff, L'imaginaire médiéval, op. cit., chap. "Pour un long Moyen-Age", p. 16-17.

19/ P. Toubert, Les structures du Latium médiéval (IXe-fin XIIe), Rome 1976, 2 vol.; Châteaux et peuplements en Europe occidentale du Xe au XVIIIe s., Flaran 1, Auch 1980; D. Baudreu, Une forme de villages médiévaux concentrés: le cas du Bas-Razes, dans Arch. Midi Médiéval 4, 1986, 49-75; M. Bourin, Villages médiévaux en Bas-Languedoc en Bas-Languedoc : genèse d'une socialbilité (Xe-XIVe siècle), Paris 1987; B. Cursente, Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Bordeaux 1980; C. Raynaud, Peuplement et habitat..., loc. cit.; A. Durand, La garrigue nord-montpélliéraine aux Xe-XIIe siècles d'après le cartulaire d'Aniane, Maîtrise d'Université, dact., Paris I, 1983.

20/ Cartulaire de Béziers (Livre Noir), publié par J. Rouquette, Paris-Montpellier 1918-1922, p. 49; C. Devic et J. Vaissète, Histoire Générale du Languedoc, avec les notes et les pièces justificatives, Toulouse 1872-1892 (2e éd.), tome 5, c.316; Gallia Christiana, tome 6, Paris 1739, c.316.

21/ Cartulaire du Chapitre d'Agde, publié par O. Terrin, Nîmes 1969, 134.

22/ A. Parodi, C. Raynaud et J.-M. Roger, La Vaunage à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age (IIIe-XIIe). Habitats et occupation des sols, dans Arch. Midi Médiéval 5, 1987, 3-59.

23/ D. Baudreu, Une forme de villages..., loc. cit.

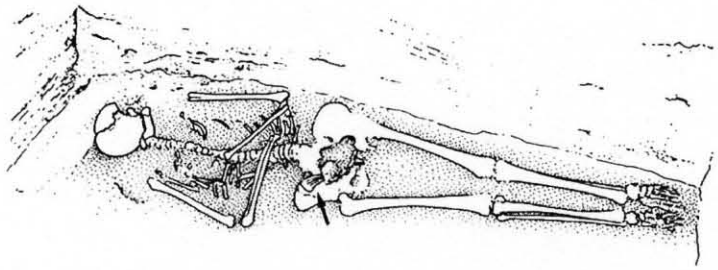

Fig. 6 — Tombe de pélerin ad sanctos (la flèche indique l'emplacement de la coquille).

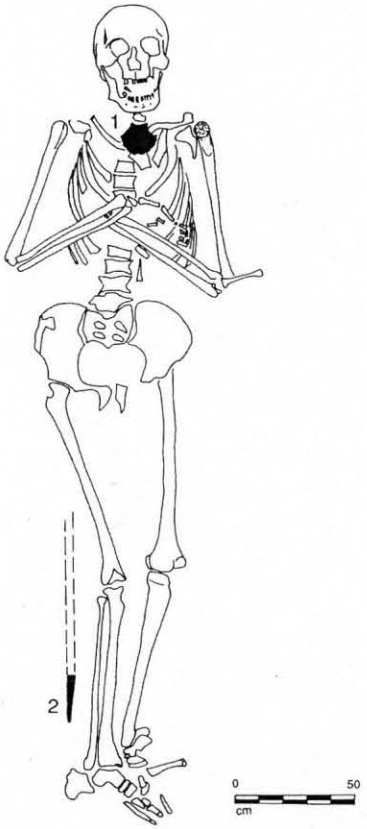

Fig. 7 — Tombe de pélerin de Lacoste-Cornils (XIIIe-XIVe s.) : 1, pecten perforé ; 2, ferret de bourdon (fouilles L. Schneider).

Sépulture 5

A proximité de S-6. Sujet en *decubitus* dorsal ; tombe orientée NO/SE, légèrement remaniée par les travaux (endommagement du crâne, absence de la main droite). La main gauche est quant à elle ramenée sur le bassin, au niveau du pubis. La fouille de cette sépulture a permis, d'une part, la découverte d'un vase ansé de cuisson réductrice, en liaison avec la tombe, puis d'un fond plat correspondant à la même forme et, d'autre part, la découverte dans les niveaux supérieurs de fragments d'un pot glaçuré à cuisson oxydante attribuables à un même vase, déjà repéré en surface et fragmenté par les travaux (fig. 8).

Sépulture 6

Déposée au SO de S-5, au niveau du 5e contrefort, elle était absolument parallèle à la précédente. Le crâne était endommagé, et les avant-membres supérieurs n'étaient pas conservés. Sujet en *decubitus* dorsal. Pas de mobilier.

3.2 Interprétation

La fouille de la nécropole Sainte-Marie à Montagnac illustre bien les difficultés d'étude d'un cimetière paroissial du bas Moyen-Age. Les pratiques rituelles, les attitudes mentales, la typologie et la chronologie des tombes sont encore très mal connues en Languedoc. Si la pénétration de l'espace des morts dans celui des vivants à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen-Age commence à être jalonnée de points de repère[6], pour aboutir, au XIe siècle, à ce qu'aucune inhumation ne soit installée en dehors de la terre consacrée qui jouxte l'église, il en est tout autrement du devenir de ces cimetières paroissiaux à la fin du Moyen-Age et pendant l'époque moderne. Les fouilles de Montagnac éclairent de façon ponctuelle quelques attitudes liées à la physionomie de ces cimetières. L'image première est celle d'une nécropole dont la complexité est liée à son fonctionnement multiséculaire. On creuse de nouvelles tombes sans véritablement se soucier de préserver une identité aux plus anciennes : exemples de réduction dans la sépulture S-2, de remaniements aux abords de S-6, et de superposition entre S-2 et S-3. Ces faits rendent difficiles l'identification archéologique de marques de surface, et interrogent même sur leur existence.

L'orientation des sépultures semble quant à elle constituer un repère chronologique. En effet, pendant tout le Moyen-Age classique, les inhumations sont rigoureusement orientées E/O (tête à l'Ouest), respectant l'axe de l'édifice religieux. La démarche semble plus souple au bas Moyen-Age, vraisemblablement à partir du XIVe s. A Montagnac, la sépulture la plus tardive (S-3) diffère d'une façon distincte du groupe de sépultures S-2, S-4, S-5 et S-6, orientées par rapport à l'axe de l'édifice. Ce phénomène, également observé dans la nécropole du prieuré de Grandmont à Soumont, où un caveau du XIVe s. est orienté N/S[7], semble désigner une attitude nouvelle dans l'organisation topographique du cimetière paroissial ou prieural. Il s'agit là d'observations très ponctuelles, qui ne permettent pas la généralisation, mais elles constituent une piste de recherche, faute de nécropoles contemporaines fouillées en extension.

L'orientation particulière de la sépulture S-1 semble être liée à une toute autre cause. Il s'agit en effet de l'inhumation d'un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle (fig. 6). Ce dernier conserve jusque dans la tombe les symboles de son pèlerinage : le *pecten jacobeus*, et plus rarement son bourdon ferré. Cette pratique, bien connue et signalée[8], reste encore trop peu observée en place. A Montagnac, la coquille est placée sur le bassin, mais elle peut également se trouver sur l'épaule, comme l'a montré un sondage effectué dans la nécropole de *Cornils* à Lacoste[9] (fig. 7). Si ces attributs demeurent au Moyen-Age, avec le calice et la patè-

6/ On se réfèrera principalement aux travaux de C. Raynaud sur Lunel-Viel, notamment à la fouille des abords de l'église: L'habitat groupé ancien, in P.-A. Février, F. Leyge (dir.), Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, Cat. expo. Lyon 1986, p. 113-117; du même, Peuplement et habitat dans les campagnes languedociennes, dans X. Barral i Altet (dir.), Le paysage monumental autour de l'An Mil, Paris 1987, 414-415. s., recueilli à l'occasion de prospections de surface, en 1992, dans la parcelle BS 229.

7/ M. Olive, Saint-Michel de Grandmont, résultats des travaux effectués en 1983, dans Bull. Gr. Rech. Et. Clermontais 30, 1983/84, 7-14.

8/ M. Colardelle, Sépulture et traditions funéraires dans les campagnes des Alpes françaises du Nord, Grenoble 1983.

9/ Arch. Midi Médiéval 3, 1985, Actualité des recherches régionales, Lacoste-Cornils, 154 (fouilles D. Garcia, D. Orliac, O. Ginouvez et L. Schneider).

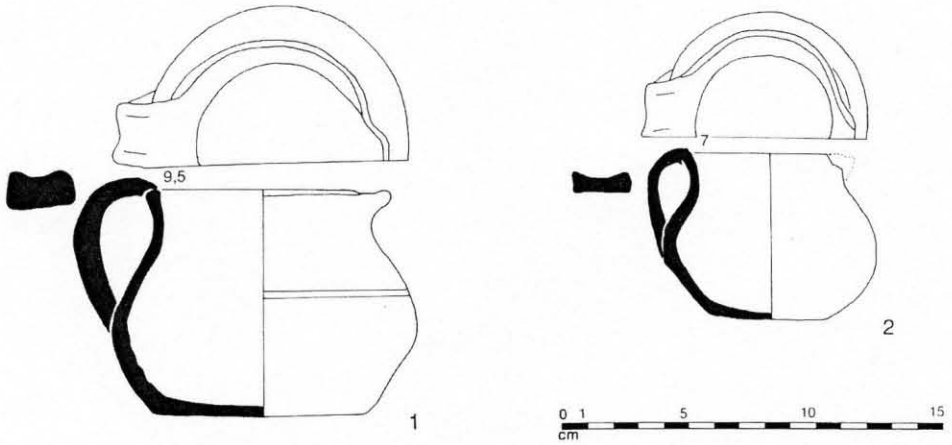

Fig. 8 — Mobilier de la sépulture S5 (éch. 1/3).

ne[10], les seuls signes d'identification sociale que conserve le vivant dans sa mort, c'est qu'ils témoignent de la piété du défunt et de son rôle dans la société chrétienne. Plus encore, ils identifient la condition particulière dont devaient bénéficier les pèlerins dans la vie du village. Enfin, comme le montre nettement l'exemple de Montagnac, cette distinction singulière affecte également la topographie de la tombe, puisqu'on lui réserve la proximité immédiate de l'église. Le pèlerin, c'est donc quelqu'un qui, par le fait même de son départ, est entré dans la catégorie de l'*ordo*[11]. Il fait partie de ceux qu'identifient certains traits extérieurs. Une cérémonie de départ, dans l'église paroissiale[12], traduit la séparation entre pèlerin et sa communauté d'origine, séparation qui en fait un marginal, de son vivant, mais aussi dans la mort.

La sépulture S-5 contenait, quant à elle, un dépôt funéraire composé de deux petits vases à cuisson réductrice, vraisemblablement de la première moitié du XIVe s. Cette pratique s'observe dans les Alpes françaises du Nord et dans la vallée du Rhône à partir du XIIe s.[13], mais n'est attestée que plus rarement au bas Moyen-Age. On s'accorde généralement à reconnaître ces vases comme des récipients remplis à l'origine d'eau bénite, ou encore d'encens. Si un texte de Durand de Mende, liturgiste de la fin du XIIIe s.[14], nous éclaire sur la symbolique de ce dépôt (l'eau bénite pour la protection du défunt dans l'au-delà, et l'encens comme dernière métaphore de sa bonne vie chrétienne), il reste plus obscur sur sa signification sociale. Est-ce un don post-mortem indépendant des souhaits familiaux, ou s'agit-il d'une volonté strictement liée au cadre familial ? Chaque chrétien peut-il se faire enterrer avec ce dépôt, ou seule une élite précise, un groupe social particulier, peuvent-ils y recourir ?

En ce qui concerne la datation, à l'exception de S-5, les tombes fouillées n'ont livré aucun mobilier datable. Pour S-1, lié à l'église gothique, on peut seulement dire que l'inhumation est nécessairement postérieure à la construction de l'édifice, fin XIIIe. C'est vraisemblablement le cas de toutes les tombes observées, dans la mesure où, d'une part, la fouille n'a pas permis de retrouver la moindre trace de l'église antérieure ; et où, d'autre part, l'ensemble des sépultures conserve une orientation relativement homogène, la tête au NO et ne présente aucune inhumation construite. L'élément chronologique le plus intéressant est fourni par les vases découverts à la tête de S-5 (fig. 7). Le troisième, recueilli hors contexte dans ce secteur, est de cuisson oxydante avec des traces légères et irrégulières de glaçure transparente. Les vases recueillis *in situ*, de cuisson réductrice et sans glaçure, présentent une forme identique (petit pot légèrement caréné, avec anse latérale de section rectangulaire). La typologie de ces vases renvoie à des productions du XIVe s., vraisemblablement de la première moitié. Cette chronologie s'appuie à la fois sur les modes de cuisson (deux réductrices et une oxydante), l'aspect de la glaçure et la typologie.

Pour le *terminus ante quem*, la nécropole de Montagnac, comme c'est le cas pour la majorité des cimetières paroissiaux français, n'a cessé d'être utilisée qu'au XIXe s. (premier quart en l'occurrence) en faveur d'un nouveau site à l'extérieur du village. Ce phénomène, consécutif au mouvement de translation des cimetières et de mutation du paysage paroissial du XIXe s.[15], trouve son origine dans des principes d'hygiène édictés au XVIIIe s., repris par l'ordonnance royale du 10 mars 1776, la loi du 23 Prairial An XII, et rappelés par la circulaire de Montalivet aux évêques de France (14 déc. 1831)[16].

Il marque définitivement l'abandon du cimetière médiéval pluriséculaire, et atteste seulement alors la modernité des mentalités[17], avec la séparation des morts et des vivants qu'un long

10/ S. Gagnière, Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône, dans Cah. Rhodaniens 12, 1965, 53-110.

11/ Guillaume Durand, Rational des divins offices, traduction par C. Barthélemy, Paris 1854, 5 vol.

12/ F. Raphaël, Le pélerinage, approche sociologique, in Les pélerinages, de l'Antiquité biblique et classique à l'Occident médiéval, Paris 1973; J. Legoff, L'imaginaire médiéval (Bibliothèque des Histoires), Paris 1985.

13/ S. Gagnière, op. cit.; M. Colardelle, ibid.

14/ Rational des divins offices..., op. cit., tome VII, c. 35, n° 37.

15/ A ce propos, article de P. Boutry : Mutations du paysage paroissial dans le département de l'Ain au XIXe siècle, dans Ethnologie Française 15, 1985, 7-34; et note de R. Plouin, Problèmes d'urbanisme des cimetières, dans L'Information d'Histoire de l'Art n° 4, 1969, 185-187.

16/ Pour une perspective globale, P. Ariès, Essai sur la mort en Occident du Moyen-Age à nos jours, Paris 1975; et M. Vovell, Histoire de la mort en Occident, Paris 1984.

17/ Sur le problème des survivances médiévales pendant l'époque moderne et contemporaine, consulter l'intéressant article d'A. Soboul, Survivances féodales dans la société rurale du XIXe siècle, dans Ann. Economie, Société et Civilisations, sept.-oct. 1958, p. 965-986.

18/ Pour la question d'un long Moyen-Age, se référer à Krzystof Pomian, Périodisation, in J. Legoff, R.-E. Chartier, J. Revel (dir.), La Nouvelle Histoire, Paris 1978, p. 455-457; R. Fossier, Le Moyen-Age, tome 3 (le temps des crises), Paris 1983, p. 501-507; J. Legoff, L'imaginaire médiéval, op. cit., chap. "Pour un long Moyen-Age", p. 16-17.

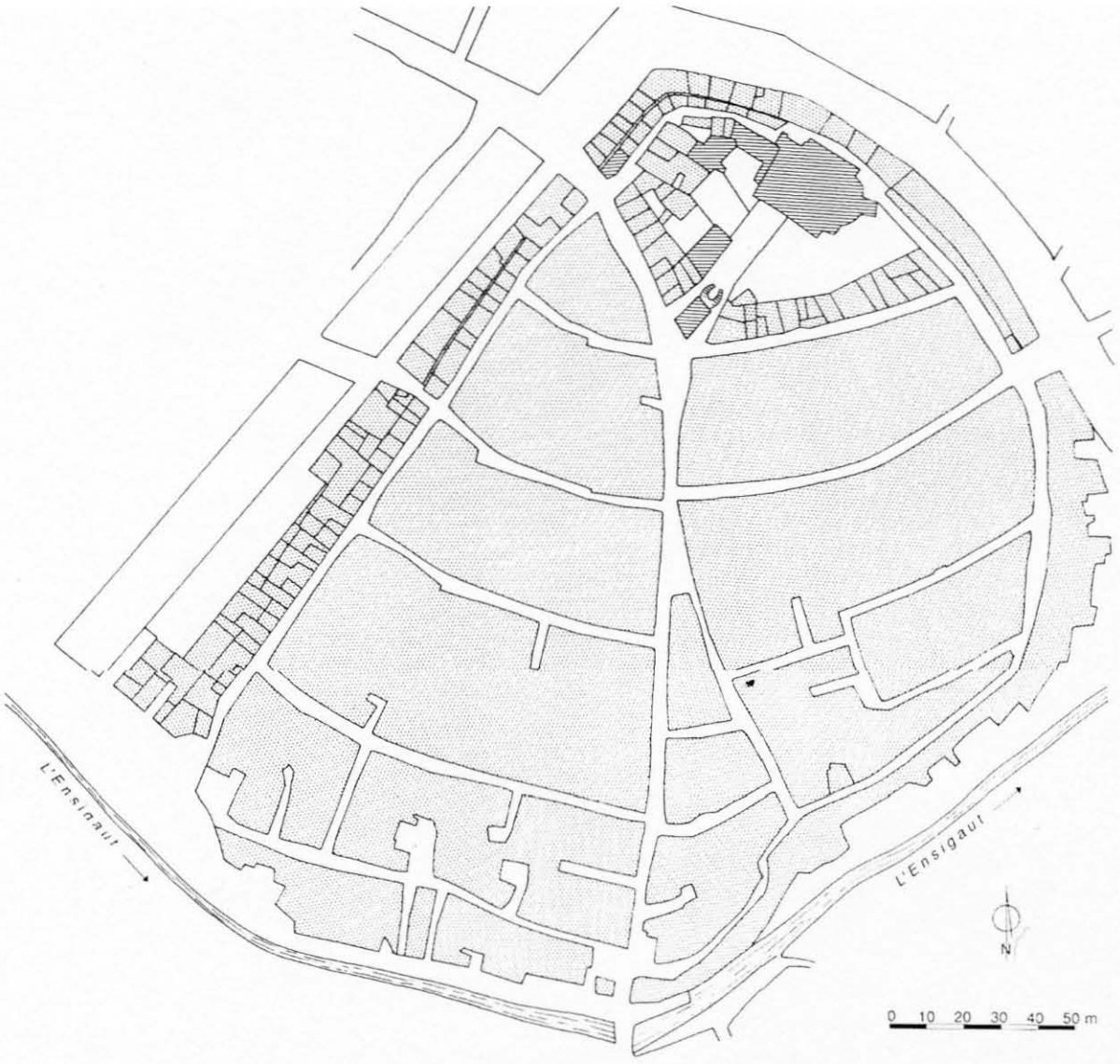

Fig. 9 — Montagnac, relevé du centre ancien en 1832 (cadastre "napoléonien") : le parcellaire n'est indiqué qu'autour de l'église et au voisinage du rempart.

Moyen-Age (XIe-XIXe)[18] avait rejeté.

4. EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL À MONTAGNAC ET FORMATION DU VILLAGE

Les fouilles de Montagnac, replacées dans le contexte de l'historiographie castrale actuelle[19] sont d'un apport ponctuel qui illustre de façon limitée la genèse du cadre villageois et paroissial. Le site de Montagnac est mentionné dans les textes en 990[20] (*in Montanaco*), mais ne renvoie à la notion d'habitat groupé qu'en 1133[21] (*in castro de Montaniaco*), alors que les vestiges archéologiques attestent une occupation antique du lieu. Ceci vient corroborer les résultats d'une enquête menée en Vaunage[22], où une continuité topographique majoritaire s'observe entre habitats hérités de l'Antiquité et habités nés de l'encellulement du XIIe s. L'éclosion villageoise, si marquée qu'elle puisse être, ne doit pas être considérée systématiquement comme une création *ex nihilo*. Elle résulte en fait, comme l'a montré D. Baudreu pour le Bas-Razes, d'une double contradiction dans l'esprit des seigneurs fondateurs, "volonté de perchement et maintien de l'habitat naissant dans le cadre du terroir traditionnel"[23]. A Montagnac, site de plaine, l'habitat pré-castral hérité de l'Antiquité tardive a pu être assez fort pour donner naissance au regroupement villa-

19/ P. Toubert, Les structures du Latium médiéval (IXe-fin XIIe), Rome 1976, 2 vol.; Châteaux et peuplements en Europe occidentale du Xe au XVIIIe s., Flaran 1, Auch 1980; D. Baudreu, Une forme de villages médiévaux concentrés: le cas du Bas-Razes, dans Arch. Midi Médiéval 4, 1986, 49-75; M. Bourin, Villages médiévaux en Bas-Languedoc en Bas-Languedoc : genèse d'une socialbilité (Xe-XIVe siècle), Paris 1987; B. Cursente, Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Bordeaux 1980; C. Raynaud, Peuplement et habitat..., loc. cit.; A. Durand, La garrigue nord-montpélliéraine aux Xe-XIIe siècles d'après le cartulaire d'Aniane, Maîtrise d'Université, dact., Paris I, 1983.

20/ Cartulaire de Béziers (Livre Noir), publié par J. Rouquette, Paris-Montpellier 1918-1922, p. 49; C. Devic et J. Vaissète, Histoire Générale du Languedoc, avec les notes et les pièces justificatives, Toulouse 1872-1892 (2e éd.), tome 5, c.316; Gallia Christiana, tome 6, Paris 1739, c.316.

21/ Cartulaire du Chapitre d'Agde, publié par O. Terrin, Nîmes 1969, 134.

22/ A. Parodi, C. Raynaud et J.-M. Roger, La Vaunage à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age (IIIe-XIIe). Habitats et occupation des sols, dans Arch. Midi Médiéval 5, 1987, 3-59.

geois sans que l'on ait véritablement éprouvé le besoin d'un site perché.

Enfin, l'intervention archéologique de 1987 soulève le problème du rôle du bâtiment ecclésial dans la mise en place du réseau castral. L'église paroissiale Sainte-Marie de Montagnac est à proximité immédiate de la partie haute du castrum, à la périphérie de l'enceinte. L'habitat semble s'être formé successivement en anneaux concentriques à partir de ce sommet (fig. 9). Cette constatation évoque le poids des églises dans le paysage bâti des temps pré-castraux. Dans quelle mesure l'ancienne église domaniale, héritée des villae, suit-elle l'habitat de l'incastellamento ? Et à l'opposé, dans quelle mesure l'habitat s'est-il rassemblé autour de l'église primitive ?

Les fouilles, trop limitées, n'ont pas permis de reconnaître des sépultures antérieures à la fin du XIIIe s., mais la question n'en reste pas moins soulevée. Dans le cadre de cette problématique, il demeure donc important de préciser que le site choisi au Moyen-Age pour accueillir l'un des plus grands marchés régionaux, n'est pas au XIIe s. une création *ex nihilo*.